



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Communauté de communes 4B Sud-Charente
2021-2026**



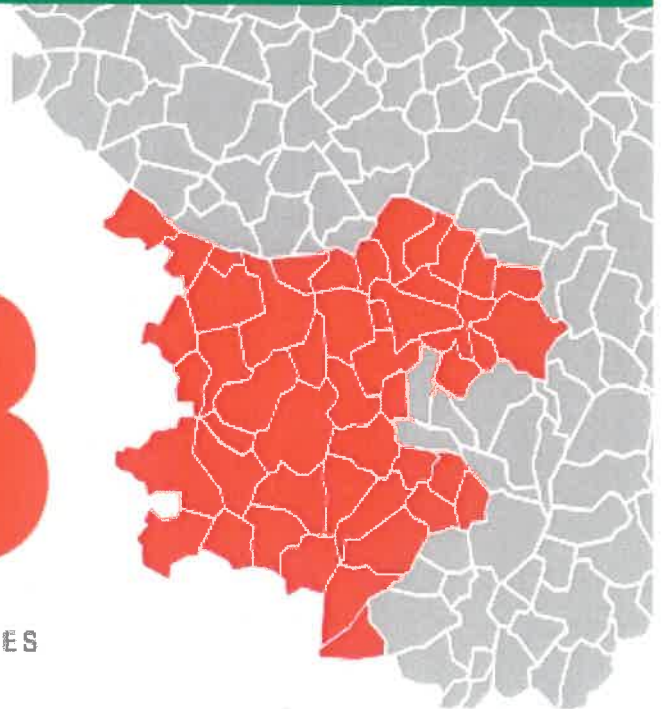
GROUPE



4B

**SUD
CHARENTE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire 4B Sud Charente

ENTRE

Communauté de communes 4B Sud Charente

Représenté par Mr Jacques CHABOT, Président de l'EPCI.

Ci-après désigné par « la Communauté de communes 4B Sud Charente »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Madame Magali DEBATTE, Préfète de la Charente.

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

EN PRESENCE DE:

Monsieur Yves Le BRETON, Directeur Général de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT:

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Au sein de la CDC 4B; le pôle projet (habitat-planification-ADS, économie, énergie, environnement et culture-patrimoine-tourisme) travaille régulièrement en transversalité, notamment par le biais du comité stratégique qui se tient tous les mois.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

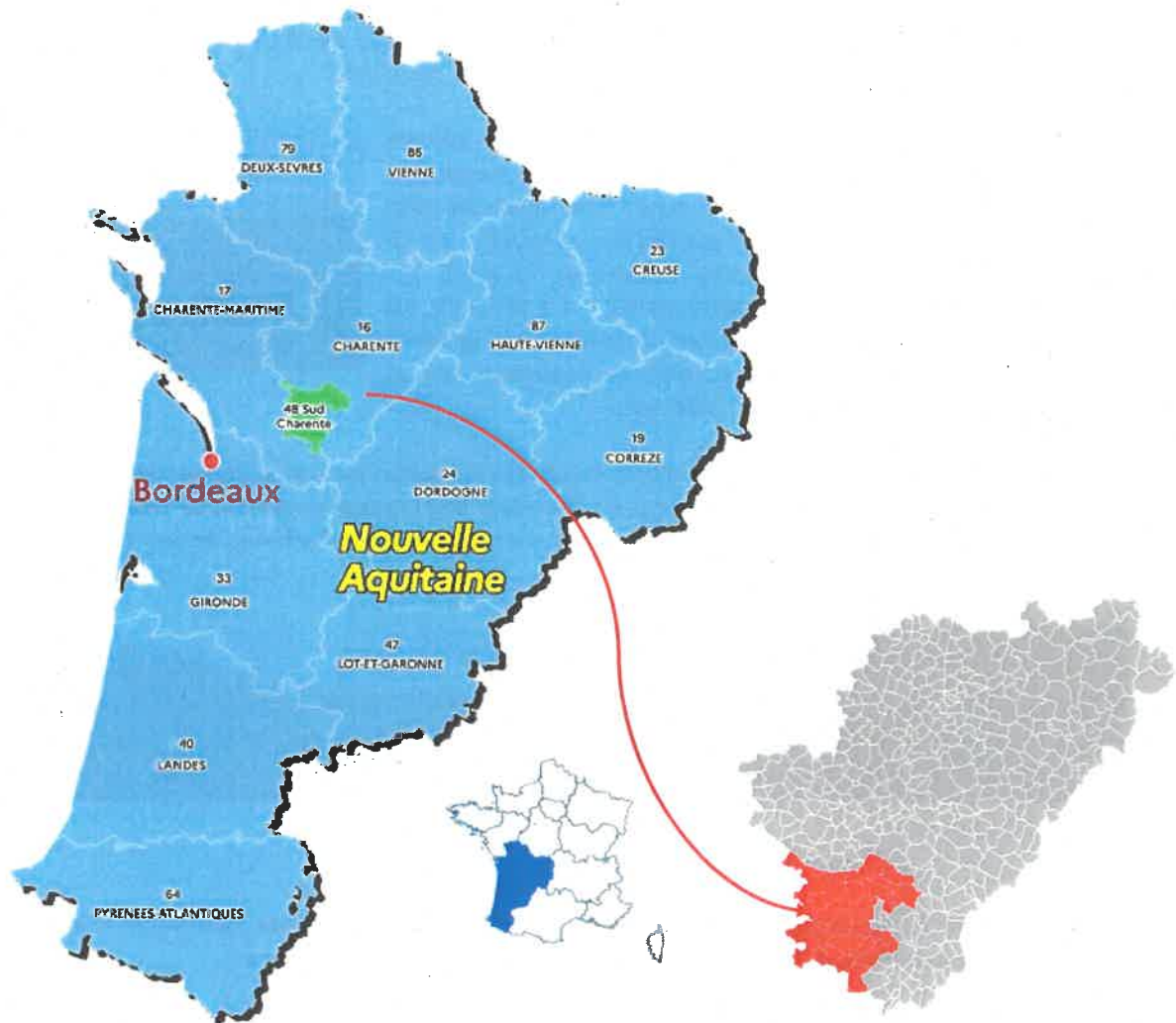
La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire 4B Sud Charente autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1. Présentation du territoire et de ses principaux marqueurs



La Communauté de Communes des 4B Sud Charente réunit 40 communes et 19 984 habitants en 2017 sur un territoire de près de 630 km² situé au Sud du département de la Charente et limitrophe de la Charente-Maritime. Elle fait partie, avec Lavalette Tude Dronne, du Pays Sud Charente qui porte notamment le programme européen LEADER.

Barbezieux-Saint-Hilaire est le pôle de population, d'emplois et d'équipements principal du territoire avec 4 678 habitants en 2018. Baignes-Sainte-Radegonde (1 238 habitants), Brossac (475 habitants) et les Coteaux du Blanzacais (1 018 habitants) constituent des pôles démographiques secondaires et historiques maillant le territoire. Les dynamiques démographiques récentes tendent à renverser cette organisation, avec des communes proches d'Angoulême au Nord-Est plus attractives, tout comme celles traversées par la RN10.

La Communauté de Communes est en effet desservie du Nord-Est au Sud-Ouest par la RN10 reliant Bordeaux à Angoulême et passant par Barbezieux-Saint-Hilaire. Ainsi Barbezieux se localise à moins de 30 minutes d'Angoulême et à 1 heure de Bordeaux. Des axes secondaires permettent la desserte du reste du territoire, notamment l'Est avec la D731 Barbezieux-Chalais. Le territoire ne possède pas de desserte ferroviaire, les gares les plus proches étant celles d'Angoulême, Montmoreau ou Chalais.

La population des 4B Sud Charente est relativement âgée puisque 13,5% de la population a plus de 75 ans. Elle souffre également d'une pauvreté plus importante que la moyenne du département avec un revenu médian par unité de consommation de 20 060€. De fortes disparités démographiques existent cependant entre le Nord, porté par le pôle de Barbezieux et influencé par le Grand Angoulême-proche, et le Sud du territoire composé de communes hors influence de ces pôles.

Le territoire se caractérise par la présence du vignoble de renommée internationale destiné à la production de Cognac et Pineau des Charentes ; toutes les communes bénéficient des deux AOP. 6 400 hectares de vignes sont plantés sur le territoire des 4B Sud Charente, principalement dans l'Ouest et le Nord, qui produisent 18% de la récolte départementale. L'agriculture est néanmoins diversifiée avec des cultures céréalières, maraîchères et de l'élevage, et le territoire se caractérise également par un couvert forestier important dans sa partie sud.



Les 4B Sud Charente bénéficient d'une offre culturelle qui les démarque des autres territoires ruraux, avec des manifestations de grande ampleur et des équipements nombreux et originaux. Le secteur du tourisme est porté par un patrimoine local important et préservé et de nombreux itinéraires de découverte de pleine nature.



Lac bleu à Guizengeard

Développement économique : un territoire structuré autour du pôle de Barbezieux-Saint-Hilaire, sous l'influence du Grand Angoulême au Nord et marqué par la viticulture

Dynamique économique générale

Le territoire bénéficie d'une dynamique économique favorable autour de Barbezieux-Saint-Hilaire : ce pôle d'emploi est structurant pour le territoire et son influence s'étend sur le Pays Sud Charente. 66% des actifs de la Communauté de communes et 1 400 actifs d'autres Communautés de communes y travaillent, ce qui représente 3 900 emplois. Le territoire dénombre au total 7 385 emplois en 2017, soit 92,4 emplois pour 100 actifs y résidant. Le nombre d'emploi a augmenté depuis 1999 (6 725 emplois) mais la dynamique s'est stabilisée dès 2007 (7 330 emplois).

Le taux de chômage atteint 11,7% en 2017 contre 14,1% en Charente et 13,9% à l'échelle nationale mais la part des retraités est plus importante et s'élève à 35,4% contre 34% en Charente et 26,9% en France. Le chômage des jeunes est plus important et atteint 26,4% en 2017, ce qui reste en deçà des moyennes départementales (28,9%) ou nationales (28,5%).

De grandes entreprises sont implantées sur le territoire : Fornel, spécialisée dans le commerce de gros de fruits et légumes, emploie 180 personnes ; Piveteau emploie 70 personnes et est spécialisée dans le commerce de gros de céréales ; les Moulins de Saint Preuil emploient 70 personnes pour la fabrication industrielle de pain et pâtisseries.

Les entreprises du territoire ont cependant des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée, la population du territoire étant relativement peu diplômée.

Viticulture et agriculture

Les 4B Sud Charente est un territoire rural façonné par l'agriculture : 66% de la surface du territoire est constituée de terres agricoles en 2015, dont des prairies, terres arables et cultures permanentes. Le territoire a perdu 110 hectares d'espaces agricoles entre 2009 et 2015, ce qui témoigne de la déprise agricole dans certaines parties du territoire.

Le secteur agricole représente 14,2% des emplois du territoire en 2017 ; la viticulture cumule la moitié des emplois agricoles et 20% des terres agricoles.

La récolte viticole réalisée sur le territoire représente 18% de la récolte départementale soit 654 000 hL en 2016. La production est utilisée pour la production de Cognac et de Pineau des Charentes. L'ensemble des communes du territoire est couvert par des appellations d'origine contrôlée.

4 producteurs concentrent environ 85% de la production de Cognac, mais la filière viticole, riche d'activités, réserve une place importante aux petites unités notamment sur les filières de production agricole et de commerce intra-filière complémentaires.

L'élevage bovin, destiné à la production de viande pour $\frac{3}{4}$ des effectifs et $\frac{1}{4}$ à la production de lait, est présent sur l'intégralité du territoire avec 104 exploitations. Le veau de Chalais fait la renommée de l'élevage du Sud Charente et fait l'objet d'un projet d'obtention d'une AOP.

Le développement d'une filière autour de la poule de Barbezieux, race ancienne qui a presque disparu au XX^{ème} siècle, pourrait bénéficier au territoire.

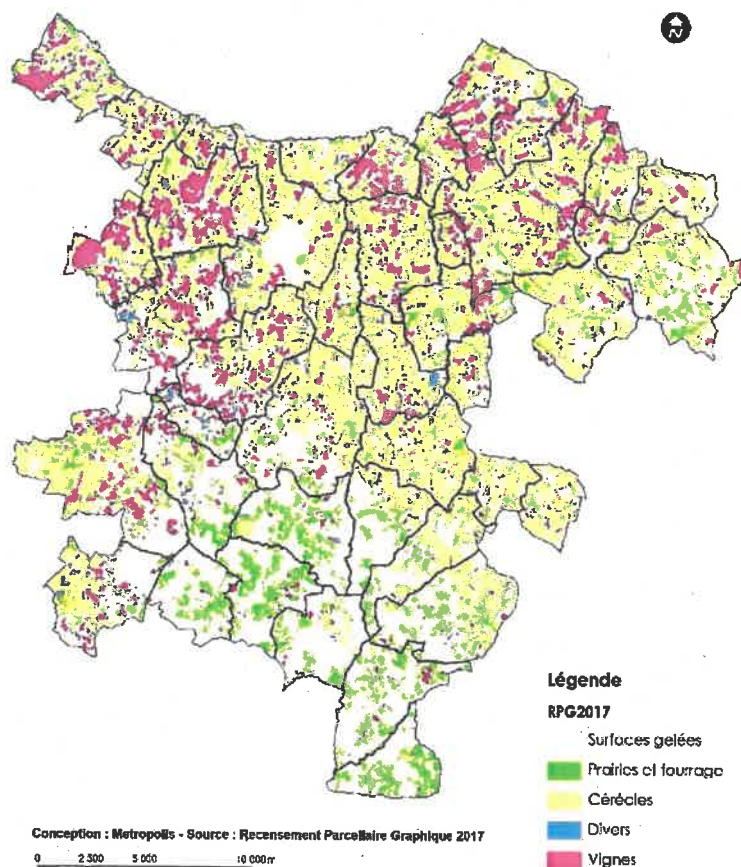
La culture céréalière représente la moitié des terres agricoles. Elle est présente sur l'intégralité du territoire, à l'exception du Sud forestier. La culture d'oléagineux, protéagineux et le maraîchage contribuent à la diversité du secteur agricole des 4B Sud Charente. Moins de 2% de la surface agricole était déclarée en agriculture biologique en 2017, avec cependant une forte augmentation puisqu'elle a presque doublé entre 2010 et 2017.

L'âge moyen des exploitants est de 56 ans à ce jour. Cela pose la question de la transmission des établissements individuels, dans un contexte où les exploitations ont de plus en plus tendance à se concentrer.

Sylviculture

Le taux de boisement des 4B Sud Charente est de 23% ; la forêt, située principalement dans le Sud du territoire, est très morcelée, avec des parcelles de 0,40 hectares en moyenne, et à 97% privée. Son exploitation est donc complexe et la filière première - production, sciage, rabotage - est très peu développée. Le potentiel mobilisable est cependant important. La filière bois est animée à l'échelle du Pays Sud Charente.

Orientation agricole sur le territoire 4B Sud Charente en 2017



Tourisme

Le territoire dispose de nombreux atouts qui renforcent son potentiel touristique. Sa situation est stratégique, à proximité d'Angoulême, du Cognacais et de la façade atlantique, et son accessibilité routière permet la venue de touristes des centres urbains importants de la région. Le patrimoine local est important et préservé, notamment le château de Barbezieux ou les lacs de Guizengard. Le territoire accueille des manifestations de grande ampleur comme la coupe d'Europe de montgolfières et son meeting aérien ou les jeudis de l'été, concerts gratuits en plein air. L'Office de Tourisme, structuré à l'échelle du Pays Sud Charente, assure le développement et la valorisation du tourisme sur le territoire.

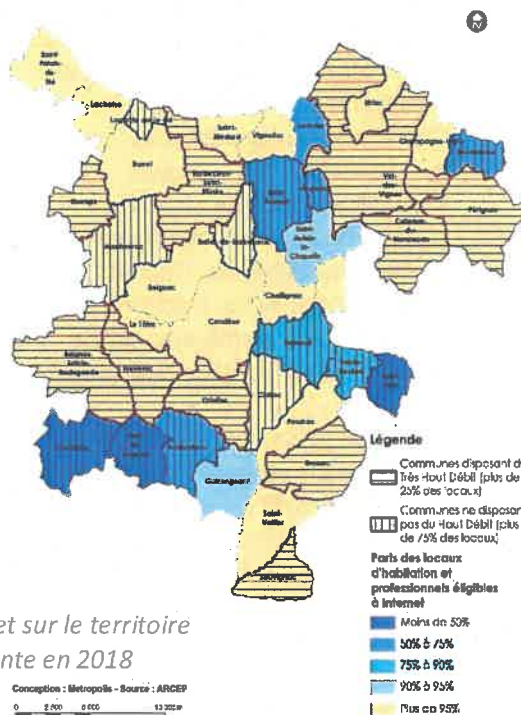


Les visiteurs sont cependant généralement de passage et ne restent pas longtemps en Sud Charente. L'activité touristique possède en outre une saisonnalité importante. Les équipements touristiques existants pourraient gagner en visibilité ; l'édition du guide du Routard spécifique au Sud Charente va ainsi en ce sens.

Numérique et tiers lieux

La couverture numérique sur la Communauté de Communes 4B Sud Charente n'est aujourd'hui (2018) disponible que via le réseau ADSL. Si la couverture est très bonne à Barbezieux-Saint-Hilaire et aux alentours, sur les 3 autres pôles majeurs, elle déprécie à mesure que l'on s'éloigne du cœur de bourg.

L'ENSC, Espace Numérique Sud Charente, œuvre pour l'ouverture de tiers-lieux dans les localités principales comme isolées du Pays Sud Charente. Ces tiers-lieux s'adressent au grand public, avec des lieux de rencontre ou des cafés mais également aux télétravailleurs, avec des espaces de coworking (espace B à Barbezieux) et aux entreprises, artisans et commerçants en mettant des lieux de réunion à leur disposition.



Synthèse des enjeux – Développement économique

Les 4B Sud Charente font face, en matière de développement économique, aux enjeux de la pérennisation des commerces, exploitations agricoles et entreprises familiales. Les employeurs font de plus remonter des difficultés de recrutement de profils formés ou qualifiés.

Les dynamiques économiques ne sont pas uniformes sur le territoire et les enjeux de dévitalisation économique sont particulièrement marqués dans le Sud, hors influence des pôles urbains.

L'agriculture est un secteur important et est à accompagner face aux défis climatiques et environnementaux. Le potentiel de développement de la sylviculture est important mais la filière doit se structurer et le foncier doit être réorganisé avant d'en faire un réel potentiel économique.

Le territoire possède des atouts touristiques certains et une identité culturelle différenciante, qui pourraient être valorisés davantage.

Cohésion sociale : malgré des disparités nord-sud importantes, un territoire bien doté en équipements et services de proximité, structuré autour de 4 pôles

Démographie

La Communauté de Communes des 4B Sud Charente compte 19 984 habitants en 2017, un chiffre relativement stable depuis 1982 (20 006 habitants). Cette stabilité suit une perte de population importante sur le siècle dernier, le nombre d'habitants ayant baissé de près de 35% entre 1876 et 1982. Entre 2012 et 2017, l'évolution due au solde migratoire (+0,35%) compense partiellement la baisse de population due au solde naturel (-0,62%). Il en résulte une légère faiblesse démographique.

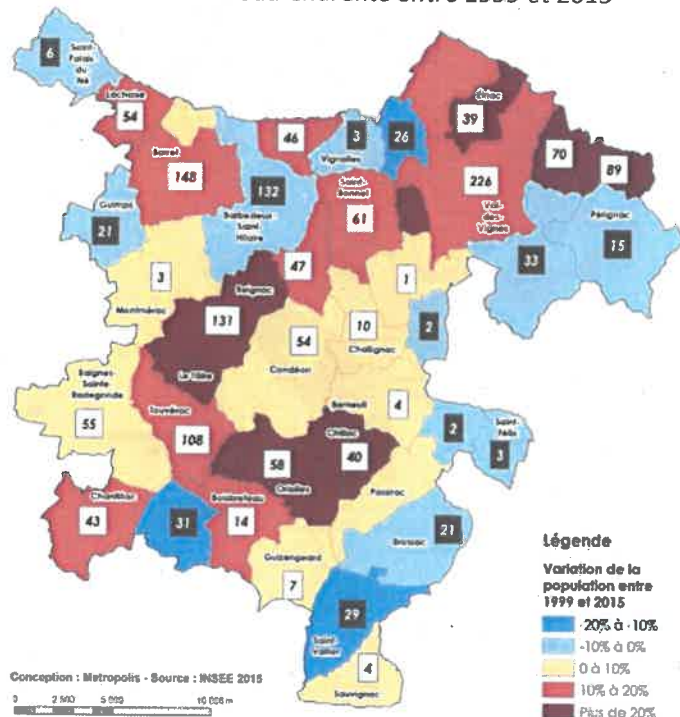
Cette stabilité d'ensemble cache des disparités fortes entre les communes des 4B Sud Charente : la population tend à se concentrer sur l'axe de la RN10 à l'accessibilité forte, ainsi que dans le Nord-Est du territoire qui bénéficie de l'influence d'Angoulême.

Les caractéristiques de la population des 4B Sud Charente témoignent de la ruralité du territoire : la part de personnes âgées est bien supérieure à la moyenne nationale (13,5% de la population est âgée de 75 ans ou plus ; 33,5% a plus de 60 ans). Il y a ainsi 123 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans sur le territoire en 2017. Le vieillissement de la population, qui avait tendance à s'accroître jusqu'en 2012, s'est stabilisé : l'évolution du nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus est de -0,19% entre 2012 et 2017. Parallèlement, la taille moyenne des ménages diminue (2,2 personnes en 2017).

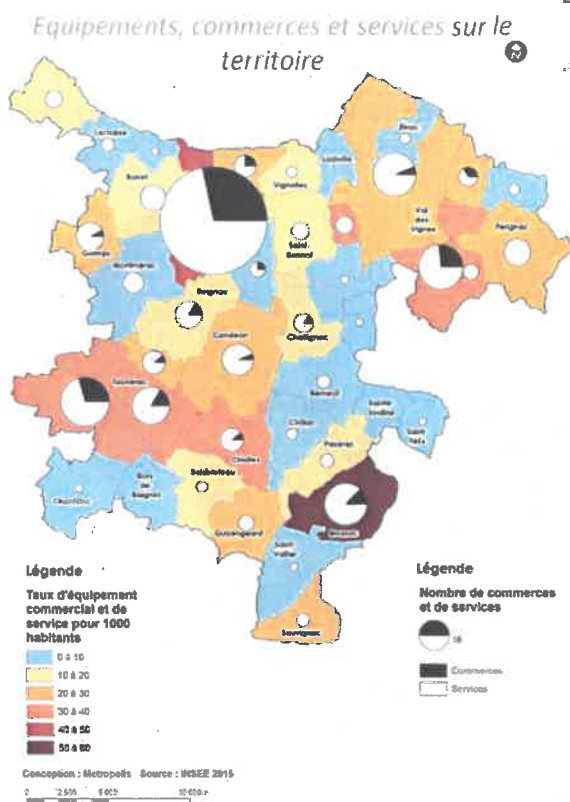
La population est légèrement plus pauvre que dans le reste du département avec un taux de pauvreté de 15,2% en 2018 (15% en Charente). Le revenu disponible par unité de consommation médian est de 20 060€ en 2018 (20 640€ en Charente), mais de fortes disparités existent entre les communes : ce revenu est de 16 690€ à Saint-Vallier, dans le Sud, mais 23 920 à Ladiville dans le Nord du territoire.

La population est dans l'ensemble faiblement diplômée : 66,2% de la population a un diplôme inférieur au baccalauréat ou équivalent, dont 29,6% de la population qui n'a aucun diplôme.

Variation de la population sur le territoire 4B Sud Charente entre 1999 et 2015



Services publics



Le territoire bénéficie d'une offre de services complète et diversifiée, avec notamment 201 services marchands et 99 commerces. Le taux d'équipements de la Communauté de Communes est un des plus élevés de Charente et atteint 15,5 équipements (services marchands, services publics non marchands et commerces) pour 1000 habitants contre 14 pour la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême. Barbezieux-Saint-Hilaire concentre 37% de cette offre, relayée par les pôles secondaires de Baignes-Sainte-Radegonde, Brossac et Coteaux du Blanzacais. On dénombre ainsi 3 maisons de santé interdisciplinaires, 2 maisons de services au public, une antenne du trésor public et un hôpital sur le territoire.

L'accessibilité aux soins est inégale sur le territoire : elle est relativement forte au Nord et à proximité de Barbezieux-Saint-Hilaire, avec en moyenne plus de 3 consultations de médecins généralistes par an et par habitant ; le Sud du territoire est plus isolé en matière d'offre médicale et la moyenne de consultations par an et par habitant est inférieure à 2 autour de Brossac. La question de la pérennité de l'offre de soins se pose, à l'instar d'autres territoires ruraux français, du fait du vieillissement du corps médical et des difficultés à attirer de nouveaux praticiens.

Offre culturelle

L'offre de loisirs et culturelle du territoire est particulièrement dynamique : Barbezieux-Saint-Hilaire accueille ainsi une école départementale de musique, un théâtre et un cinéma. Le château, après d'importants travaux de rénovation et modernisation, abrite désormais le service culturel de la Communauté de Communes et le théâtre, ainsi que des structures associatives. On note également la présence d'un centre équestre, de gymnases et de deux piscines, qui nécessitent d'importants travaux de rénovation. Le centre Espinosa à Baignes-Sainte-Radegonde est un lieu d'expérimentation artistique dédié à la création et aux arts visuels qui propose des rencontres entre les artistes et le public.

L'offre événementielle est également conséquente avec l'organisation annuelle de la Foire Agricole de Barbezieux (29 000 personnes en 2018), la coupe d'Europe des Montgolfières (17000 entrées) ou encore les Jeudis de l'été (4000 entrées).

Accessibilité et mobilité

La Communauté de Communes dispose d'une bonne accessibilité du fait de son positionnement stratégique entre Angoulême, Cognac et Bordeaux. La nationale N10 permet de rejoindre Angoulême en 30 minutes et Bordeaux en 1h10 depuis Barbezieux. Le Nord du territoire est à 20 minutes d'Angoulême ce qui permet aux résidents de s'y rendre pour leur activité professionnelle. La D731 Chalais-Cognac assure la desserte Est-Ouest et le réseau de routes secondaires maille le territoire et permet un accès rapide aux bourgs principaux depuis toutes les localités. 91,4% des ménages possèdent au moins une voiture.

Le territoire ne possède pas de desserte ferroviaire et les gares les plus proches sont celles de Montmoreau et Chalais (ligne TER Bordeaux-Angoulême) ou Angoulême (TGV Bordeaux-Paris et lignes régionales). Néanmoins, le territoire est traversé par une voie verte permettant, aux habitants du territoire ou même aux personnes de passage d'emprunter en vélo, à pied ou par d'autres mobilités douces, de se déplacer.

La mobilité interne du territoire est donc dépendante de la voiture et peut être un problème pour les populations non véhiculées (jeunes, populations les plus modestes, personnes âgées notamment). La MOSC, regroupement d'associations œuvrant pour adresser les problèmes de mobilité en Sud Charente et dans le Cognacais, propose ainsi des solutions de transport comme le transport à la demande pour les publics en insertion ou les chauffeurs bénévoles pour les personnes âgées mais aussi des fonds pour le passage du permis de conduire et un accompagnement grâce à un numéro unique.

Habitat et bâti

Le parc immobilier des 4B Sud Charente est âgé (près d'un tiers des logements ont été construits avant 1919) et principalement composé de maisons de grande taille : plus de la moitié des résidences principales ont ainsi plus de 5 pièces. Il est donc peu adapté à certaines populations comme les jeunes, les familles monoparentales ou les personnes âgées vivant seules. Le parc social est très peu représenté avec seulement 2% des habitations, qui plus est en baisse ces dernières années.

Le problème de la vacance des logements se pose pour certaines communes : si le taux de vacance est de 12,1% en moyenne sur le territoire, soit légèrement supérieur au taux départemental de 10,8%, il atteint 13,6% à Barbezieux et 16,8% à Brossac. Les 4 pôles du territoire concentrent la moitié des logements vacants alors que le Nord bénéficie de l'influence d'Angoulême. Le phénomène de vacance s'est accentué ces dernières années, le nombre de logements vacants ayant augmenté de 18% entre 2010 et 2015 et de 50% depuis 1999.

Une politique ambitieuse est menée sur le sujet, dans la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire mais également sur les centres-bourgs complémentaires que sont Baignes-Sainte-Radegonde, Coteau du Blanzacais et Brossac.

Synthèse des enjeux – Population et services publics

Les 4B Sud Charente font face à l'enjeu du vieillissement de la population et donc à la nécessité d'attirer de nouveaux ménages, en particulier dans les localités isolées.

L'enjeu de la formation de la population est fort et recoupe celui de la difficulté à embaucher.

L'offre de services publics ainsi que l'offre culturelle sont diversifiées et correctement réparties sur le territoire, leur pérennisation est l'enjeu majeur à adresser, au bénéfice des populations actuelles et futures.

L'enjeu de la mobilité est particulièrement prégnant pour les populations non véhiculées, les plus isolées et vulnérables.

Le parc de logement semble désormais inadapté aux nouvelles dynamiques démographiques et doit être réhabilité et repensé dans une logique de cohésion sociale et d'économies d'énergie.

Transition écologique : un territoire riche en biodiversité au potentiel de production d'énergies renouvelables important mais encore peu exploité

Situation bioclimatique

Les sols des 4B Sud Charente sont composés de 62% de cultures, 26% de forêts, 6% de vignes, 3% de prairies et 1% de sols artificialisés. Il en résulte une capacité de stockage de carbone forte estimée à 16 millions de tonnes équivalentes de CO₂, principalement dans les forêts (47%) et les cultures (44%). Les émissions de gaz à effet de serre étant estimées à 305 kt CO₂e sur le territoire, les 4B Sud Charente stockent ainsi l'équivalent de 52 ans d'émissions.

Les 4B Sud Charente possèdent un patrimoine paysager remarquable et porteur de biodiversité. Le territoire possède 5 zones Natura 2000 qui représentent 8,6% de sa surface et abritent des espèces d'intérêt communautaire comme le vison d'Europe, en voie de disparition à l'échelle nationale ; 20 zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique couvrent 11% du territoire.

Le territoire est soumis aux risques naturels : sécheresses, retrait-gonflement des argiles, incendies et inondations. Le dérèglement climatique risque d'augmenter la fréquence et l'amplitude des épisodes de sécheresse et diminuer les débits fluviaux, en particulier en période d'étiage, alors que les besoins en eau, notamment pour l'agriculture, sont amenés à augmenter.

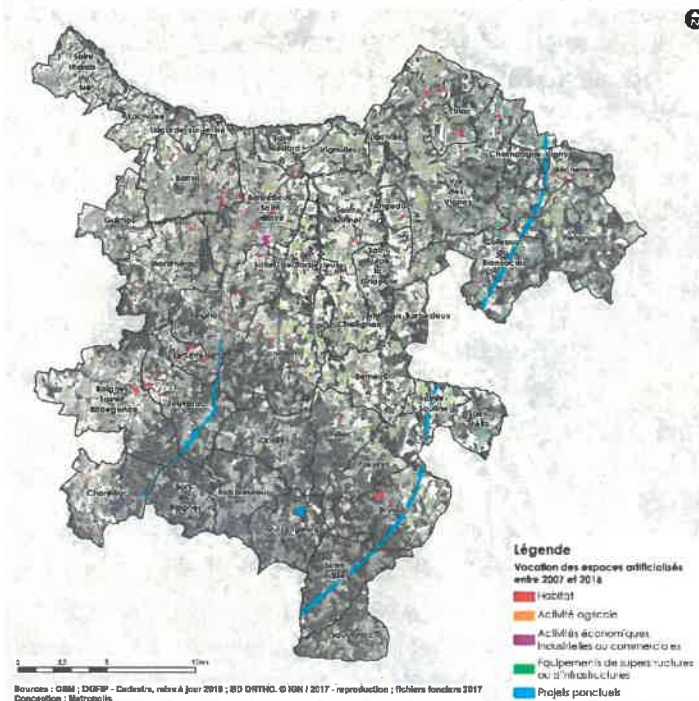
Artificialisation des sols

Entre 2007 et 2016, 198 ha d'espaces agricoles, naturels et forestiers ont été artificialisés sur l'ensemble du territoire des 4B. A cela s'ajoutent 19 ha d'espaces déjà artificialisés qui ont reçu de nouveaux projets d'urbanisation.

La majeure partie des espaces consommés l'a été pour le développement de l'habitat, avec une surface moyenne des terrains à bâtis d'environ 2000m².

A ces surfaces s'ajoutent celles correspondant aux projets agricoles et à ceux plus ponctuels, découlant de politiques décidées à un échelon territorial supérieur (élargissement de la RN 10, aménagement de la LGV, exploitation de carrières...) Cela représente 380 ha consommés en 10 ans.

*Espace consommé sur le territoire
4B Sud Charente entre 2007 et 2016*



La carte des espaces artificialisés révèle :

- Une dispersion de la production de logements neufs sur le territoire, et au sein même des communes ;
- Un développement économique concentré sur Barbezieux-Saint-Hilaire et en particulier la zone d'Activités Economiques de Plaisance, et plus particulièrement de Brossac ;
- La construction de la LGV et l'élargissement de la RN 10 ;
- Un développement de l'exploitation de carrière à Guizengeard.

Consommations énergétiques

La consommation énergétique totale du territoire, en excluant les véhicules ne faisant que transiter par le territoire, est de 724 GWh en 2015.

Le transport représente 44 % des consommations totales du territoire et la source est quasi-exclusivement les produits pétroliers.

Le résidentiel, qui représente 26 % du total des consommations, pâti d'une faible performance énergétique du bâti : 37% des résidences principales ont un DPE E, F ou G et sont considérées comme des passoires énergétiques. Les énergies fossiles et notamment le fioul, représentent près d'un quart de la consommation énergétique du secteur résidentiel.

Les produits pétroliers représentent 46% de la consommation du territoire et les énergies renouvelables 11%.

Production d'énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables du territoire est de 94 300 MWh et correspond à 13% des consommations d'énergie du territoire, hors prise en compte du trafic de transit de la RN10. Cette production provient principalement du bois-bûche et bois énergie (84%), puis de l'aérothermie (10%). La production d'électricité est donc relativement faible et représente 6% de la production d'énergies renouvelables des 4B Sud Charente avec près de 6 000 MWh produits par 327 installations photovoltaïques. La production d'électricité locale représente ainsi 2% de la consommation du territoire.

Le gisement potentiel de production énergétique est pourtant élevé : il est estimé à 202 GWh par an pour la production éolienne et 570 GWh/an pour la filière photovoltaïque. La méthanisation pourrait produire 180 GWh par an en 2030 mais il n'existe à ce jour aucune unité de production. La filière bois énergie est en outre estimée couvrir la moitié du gisement du territoire.

Synthèse des enjeux – Développement territorial durable

Les paysages et la biodiversité du territoire qui contribuent à son identité et son attrait sont à inclure dans une logique de préservation réfléchie.

Le développement du territoire est à inclure dans une logique moins consommatrice d'espace limitant l'étalement urbain sur les espaces agricoles ou naturels, remobilisant les friches et les logements vacants, adaptant le potentiel urbanisable à l'accueil projeté de population, la production de logements neufs et le développement d'activités et d'équipements, lié, et en accord avec l'armature territoriale locale.

Des économies d'énergies sont réalisables en adressant le problème du bâti, par l'isolation et les modes de chauffage.

Le potentiel de production d'énergies renouvelables, en particulier le photovoltaïque et le bois-énergie, des 4B Sud Charente est à exploiter pleinement pour remplir les objectifs affichés du TEPos, en maîtrisant les développements dans le respect des terres agricoles, des paysages et des populations.

Sur la base de ce diagnostic et des enjeux qui en découlent, le projet de territoire, au cœur du CRTE, va être décliné en plusieurs orientations stratégiques.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Le Projet du territoire 4B Sud Charente

Axe 1 : Tendre vers un territoire à énergie positive à l'horizon 2050

Le territoire 4B Sud-Charente a pour ambition d'être un territoire à énergie positive avant 2050. Il s'agit donc de réduire fortement les consommations d'énergie du territoire et dans le même temps de développer la production d'énergie renouvelable locale.

1.1. Une production diversifiée et respectueuse

Le déploiement de moyens humains et financiers permet de développer une production d'énergie renouvelable locale diversifiée et respectueuse du territoire. Ce développement est également organisé de manière à ce que les collectivités et les habitants en soient partie prenante et que le territoire en tire des bénéfices (co-financement public, financement participatif, etc.).

Un schéma directeur des énergies renouvelables a été réalisé afin de cadrer au mieux le développement des projets sur le territoire. Ainsi, seront accompagnés le développement de projets centralisés et diffus, aussi bien en électricité, en biogaz et en chaleur (éolien, photovoltaïque, agrivoltaïsme, réseaux de chaleur, méthanisation, géothermie, etc.). Les projets sur les sites déjà artificialisés, en toiture des bâtiments intercommunaux ou encore les projets agrivoltaïques seront priorités. Cette priorisation sera menée notamment conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET et du PCAET. L'ambition est de développer un mix énergétique tout en maîtrisant les projets afin qu'ils n'impactent pas ou peu les paysages, l'environnement ou le cadre de vie.

1.2. Des bâtiments performants

Il s'agit de réduire les consommations d'énergie par l'exemplarité dans la gestion du patrimoine public (bâtiments, équipements et éclairage public) et l'accompagnement des habitants dans la rénovation et l'usage de leur(s) logement(s).

Le territoire souhaite poursuivre ses engagements sur la rénovation de l'éclairage public, la construction de bâtiments neufs performants et encourager dans la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers.

L'enjeu majeur de la rénovation des logements se traduit par le développement de conseil et de soutien aux particuliers, avec une attention particulière à porter aux publics les plus fragiles qui sont en situation de précarité énergétique.

Axe 2 : Favoriser une économie diversifiée et durable

2.1. Une stratégie d'accueil et de maintien des entreprises

L'enjeu est de faire du territoire un lieu de vie qualitatif avec des services marchands et des services à la population répondants aux besoins des habitants.

Le territoire souhaite également soutenir l'animation du tissu commercial, l'installation et la reprise de commerces participant au renforcement des polarités commerçantes et au maintien d'une vitalité commerciale.

2.2. L'agriculture et la forêt : des atouts pour viser la neutralité carbone

Le territoire souhaite assurer le développement d'une économie locale bas carbone. Celle-ci s'appuie sur l'agriculture et la forêt qui sont des atouts pour viser la neutralité carbone des 4B Sud-Charente.

Les enjeux pour l'agriculture sont multiples et essentiels. Cette activité centrale du territoire est une opportunité forte pour participer au renforcement des stocks de carbone par l'évolution des pratiques et le développement de haies bocagères. Il sera également nécessaire de travailler avec les acteurs agricoles sur leurs pratiques afin de réduire les impacts environnementaux et de les adapter au changement climatique.

Le territoire souhaite ainsi valoriser les ressources agricoles et d'élevage du territoire et accompagner les exploitants (reprise, installation) dans une logique de développement local et de promotion territoriale.

Afin de développer les circuits courts, le territoire souhaite poursuivre l'intégration de produits locaux dans la restauration collective et faciliter l'accès à ces produits aux habitants. Pour ce faire, le territoire porte des projets de souveraineté alimentaire (production, consommation locale, Projet Alimentaire Territorial, etc.). Enfin, les agriculteurs sont également des acteurs de la transition énergétique à même de réaliser des économies d'énergie ou de produire des énergies renouvelables. Une attention particulière sera portée, ces prochaines années, sur le développement de projets agrivoltaïques pouvant aider les agriculteurs en difficulté.

La forêt est aussi une composante forte des 4B Sud-Charente. La collectivité souhaite poursuivre son travail avec les acteurs locaux, et plus particulièrement le Pays Sud Charente, sur le développement d'une filière bois énergie et bois construction.

2.3. Soutenir le développement d'une économie circulaire

Depuis de nombreuses années à travers son adhésion à CALITOM, le territoire 4B Sud-Charente est engagé dans une politique efficace de gestion des déchets. Les actions continuent et sont intégrées dans le cadre du Plan Climat afin de poursuivre le développement du recyclage et surtout de réduire les déchets à la source grâce au Programme Local de Prévention des Déchets. Le territoire s'est donné comme objectif, une réduction des déchets de 20%. Plus largement des programmes de sensibilisation sur la consommation et l'alimentation seront mis en place.

Les acteurs industriels et tertiaires seront également mobilisés par le développement de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle, ou l'animation d'opérations collectives sur leurs modes de production. Enfin, les habitants seront mobilisés pour une évolution de leurs pratiques de consommation.

2.4. Favoriser un développement de l'activité touristique

Le territoire 4B Sud Charente bénéficie de nombreux atouts paysagers, environnementaux et patrimoniaux pour en faire une étape touristique à développer et faire connaître dans les années à venir. Ainsi, le territoire souhaite accompagner la montée du tourisme vert en lien avec l'Office du Tourisme (cyclotourisme, agrotourisme...) et poursuivre les actions de valorisation du territoire.

La CDC 4B Sud Charente souhaite soutenir l'artisanat par la valorisation des métiers d'art comme ressource et richesse. Les projets territoriaux de valorisation des métiers d'art lors d'événements dans les centres bourgs, tels que les marchés et marchés nocturnes, en lien avec les réflexions sur les savoirs du territoire (céramiste, potiers, etc.) seront développés.

Enfin, le développement des réseaux autour de l'entrepreneuriat et de l'artisanat pour faire connaître l'offre qui leur est destinée sera favorisé. De même, les jeunes seront davantage sollicités à se lancer comme entrepreneurs ou repreneurs d'artisans pour faciliter la reprise d'activité et éviter la dévitalisation commerciale.

Axe 3 : Assurer des conditions d'accueil satisfaisantes pour la population

3.1. Adapter l'offre d'hébergement aux dynamiques démographiques

L'ambition du territoire est de pouvoir densifier les centralités urbaines, réaménager les centre-bourgs et adapter l'offre d'hébergement aux dynamiques démographiques actuelles et futures pour assurer des conditions d'accueil satisfaisantes des populations.

Il s'agit d'une orientation forte déjà engagée par le territoire, dont la déclinaison prendra différentes formes dans le temps et dans l'espace, pour remettre en cause la tendance progressive à la désertification résidentielle et économique des principaux bourgs du territoire.

L'objectif est également de reconquérir les bâtiments vacants des centre-bourgs pour résorber le phénomène de vacance des logements et engager une réflexion d'extension de l'OPAH au-delà des centres-bourgs.

3.2. Cibler et prioriser les potentialités de diversification économique du territoire

Le territoire des 4B Sud Charente fait du développement économique une priorité et un préalable pour accueillir dans des conditions optimales des populations actives pour les années à venir. Cette recherche

de diversification de l'attractivité économique du territoire doit se faire en bonne intelligence avec les autres politiques publiques menées, en particulier en matière de revitalisation des centres-bourgs.

L'accompagnement des commerçants voulant s'installer en centres-bourgs sera privilégié. En effet, le territoire souhaite maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements en centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs (notamment dans le cadre du projet Petites Villes de Demain).

3.3. Un aménagement durable du territoire

Face aux enjeux du changement climatique, la CDC souhaite élaborer un nouveau modèle de développement local, qui limite les émissions de gaz à effet de serre et protège les ressources naturelles. Il s'agit notamment de réduire le besoin et la portée des déplacements, par un urbanisme durable et par le renforcement des centres-bourgs. En effet, la maîtrise de l'étalement urbain et le développement de formes urbaines plus denses permettent de répondre à de nombreux objectifs du PCAET. Ces objectifs ont pour ambition de maintenir des espaces agricoles et naturels qui sont des lieux de stockage de carbone et les supports de la biodiversité.

Pour que cette densification soit acceptable, elle doit être très qualitative, en offrant des espaces publics, des espaces verts et en permettant l'accès à une offre de services. C'est pourquoi il s'agira de renforcer l'attractivité des centres bourgs et de veiller à la qualité des nouveaux quartiers.

Il est aussi prévu de préparer le territoire aux changements climatiques en protégeant à la fois les personnes des risques naturels et des fortes chaleurs et les espaces naturels par le renforcement de leur préservation. Il s'agit, à l'échelle de l'EPCI et des communes, de préserver la biodiversité (végétalisation, trame verte et bleue) et d'intégrer des aménagements d'espaces de transition entre l'urbanisation nouvelle et les espaces agricoles.

Axe 4 : Maintenir et consolider les services publics et de proximité existants à destination de l'ensemble de la population et poursuivre une politique culturelle ambitieuse

4.1. Maintenir et consolider les services publics et de proximité existants à destination de l'ensemble de la population

Afin de maintenir la population actuelle et d'accueillir de nouvelles populations, le territoire souhaite poursuivre sa politique scolaire et d'entretiens des équipements publics communautaires et/ou communaux d'intérêt communautaire. La pérennisation des équipements de proximité dans les communes isolées seront également prises en compte.

De plus, le territoire, en relation avec le Pays Sud Charente, souhaite pérenniser l'offre de santé existante et entretenir le tissu des professionnels de santé locaux.

Enfin, il s'agit également de soutenir les actions d'inclusion et de médiation numérique. Le déploiement de la fibre et de la téléphonie mobile sur le territoire sera accompagné par le territoire pour en faire un levier d'attractivité.

4.2. Une marque de territoire pour valoriser ses atouts

La marque touristique Sud Charente pourra être déclinée d'un point de vue économique et dans la perspective d'un marketing territorial permettant d'une part, au territoire d'être mieux connu et mieux identifié et, d'autre part, aux entreprises implantées de mieux faire réseau et de former un écosystème économique territorial.

(Cf. Délibération du Conseil communautaire cdc 4B, sud-Charente, du 24 juin 2021 sur le projet de territoire du CRTE, intégrée en Annexe 1)

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 24 juin 2021.

Au travers du CRTE, les élus des 4B Sud Charente ont souhaité se donner l'objectif de **poursuivre les politiques engagées pour accroître l'attractivité des 4B Sud Charente auprès des populations et assurer le développement harmonieux, innovant, durable et respectueux du territoire.**

La finalité pour le territoire est de continuer les actions engagées sur le plan économique, sociétal et culturel tout en favorisant les politiques nouvelles et innovantes afin de créer un territoire attirant, attractif et résilient.

Cette ambition se décline en 4 orientations stratégiques. Celles-ci sont présentées de manière à rappeler les éléments clés de diagnostic associés et à pointer les leviers d'actions identifiés pour la communauté de communes et les communes des 4B Sud Charente.

De grandes typologies de projet ont également été identifiées. Sans qu'elles ne soient exhaustives, elles permettent d'illustrer une première déclinaison opérationnelle des orientations et leviers d'action du territoire.

- **Orientation 1 : Faire des 4B Sud Charente un territoire à énergie positive en développant la production d'énergies vertes et en maîtrisant la consommation énergétique de tous les secteurs**

Les éléments clés

- 37% de passoires énergétiques
- 14% des ENR dans la consommation énergétique en 2015
- 6,6GWh/an de production d'énergie par 50 installations photovoltaïques
- 79GWh/an de production d'énergie par la filière bois
- 23% de la surface du territoire est composée de forêts
- Ressource en eau sous tension et tendance à la raréfaction

Les leviers d'actions et les projets types, identifiés par les élus des 4B Sud Charente en matière de transition énergétique sont les suivants :

Mise en œuvre du PCAET

Rénovation énergétique

Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers

- Programme de rénovation thermique des écoles, des équipements publics communautaires et des bâtiments communaux
- Pôle Habitat communautaire : permanences pour conseiller les habitants dans la rénovation de leur logement
- Plateforme de la rénovation énergétique du dispositif SARE

	<p>Agir, à l'échelle de l'EPCI et des communes, pour diminuer les consommations d'énergies et les émissions de CO2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Renouvellement de la flotte automobile
--	--

Eau et déchets

	<p>Accompagner les réflexions autour de la ressource en eau avec les acteurs en responsabilité, y compris sur les questions agricoles</p>
	<p>Agir en matière de déchets sous l'impulsion de Calitom avec un objectif de réduction des déchets de 20% (scolaires notamment)</p>

Développement des ENR

	<p>Développer une production locale d'énergie diversifiée et respectueuse du territoire et de ses paysages (projets photovoltaïques et agrivoltaïques, éoliens et de méthanisation notamment), en suivant les critères du Schéma Directeur des Energies Renouvelables et donc en priorisant les projets sur les sites déjà artificialisés et en toiture des bâtiments intercommunaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Projets de développement photovoltaïques ○ Implantation d'une unité moyenne de méthanisation ○ Réseau de chaleur avec récupération de chaleur fatale ○ Redimensionnement du réseau de chaleur de Baignes alimenté en ressources renouvelables ○ Projets TEPos
	<p>Agir conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET</p>

Biodiversité

	<p>Agir, à l'échelle de l'EPCI et des communes, pour préserver la biodiversité (végétalisation, trame verte et bleue) et intégrer des aménagements d'espaces de transition entre l'urbanisation nouvelle et les espaces agricoles</p>
--	--

Agriculture

	<p>Développer les cultures nouvelles (lutter contre la diminution de l'élevage) et engager une réflexion autour de la valorisation des friches agricoles et de la création de zones tampons entre les espaces urbanisés et les espaces agricoles (lutte contre les conflits d'usage)</p>
--	---

- **Orientation 2 : Encourager un développement économique innovant, diversifié et durable**

Les éléments clés

- Environ 5ha de foncier économique disponible sur les ZAE existantes
- Un puits de carbone : 23% de la surface du territoire est composée de forêts
- 66% de la population n'a pas le baccalauréat ou équivalent
- Revenu médian de 18 964€
- Taux de chômage de 11,7% en 2017

Les leviers d'actions et les types de projets identifiés par les élus des 4B Sud Charente en matière de développement économique sont les suivants :

Foncier économique

	<p>Conforter l'accueil économique du territoire malgré une forte tension sur le foncier</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Extension et création de zones économiques et densification des zones existantes ○ Réhabilitation de friches et recherche de nouveaux fonciers ○ Sécurisation et embellissement des abords des zones économiques existantes ou en projet ○ Appui à l'émergence d'une filière aérovoile
--	--

Agriculture et sylviculture

	<p>Favoriser le confortement des activités agricoles et forestières en limitant les nouvelles constructions sur les espaces agricoles à forte valeur ajoutée et en accompagnant les potentialités de diversification</p>
	<p>Encourager le développement des filières agricoles spécialisées et à forte valeur ajoutée (veau de Chalais, poule de Barbezieux, noix et noisettes...) et accompagner les projets collectifs de transformation, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le CD 16</p>
	<p>Poursuivre le travail de réaménagement foncier forestier en partenariat avec le Département, le Pays du Sud Charente et Fibois pour permettre une exploitation économique de la forêt</p>

Tourisme

	<p>Renforcer les activités touristiques en lien avec l'Office de Tourisme et accompagner le développement du tourisme vert (cyclotourisme, agrotourisme...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des carrières de Guizengeard
--	---

Formation et insertion

	Suivre l'expérimentation du Campus Connecté et accompagner le développement de formations locales diversifiées, sous de nouveaux modèles (formations éphémères, décentralisation)
	Mettre en relation les demandeurs d'emplois ou bénéficiaires du RSA avec les entreprises en manque de main d'œuvre et faciliter les formations pour les personnes éloignées de l'emploi <ul style="list-style-type: none">○ Mise en relation et formations entre entreprise et demandeur d'emploi (en partenariat avec pôle-emploi) en cours de construction sur la thématique du transport et de la mécanique
	Soutenir les actions des chantiers d'insertion

Circuits courts

	Renforcer et favoriser les chaînes de valeur au service de la Transition Ecologique et des circuits économiques de proximité <ul style="list-style-type: none">○ Création d'un pôle de transformation de produits agricoles et d'élevage○ Dispositif d'aides directes à l'investissement pour les entreprises artisanales et commerciales (partenariat avec la Région)○ Réponse à l'appel à projet Ecologie Industrielle et Territoriale de niveau 2 (partenariat TEPOS/ADEME/REGION/SOLTENA) pour réduire l'empreinte carbone des entreprises par des synergies industrielles
--	---

- **Orientation 3 : Réaménager les bourgs, villages et hameaux et adapter l'offre d'hébergement aux dynamiques démographiques actuelles et futures pour assurer des conditions d'accueil satisfaisantes des populations**

Les éléments clés

- 37% de l'offre en commerces et services concentrée à Barbezieux-Saint-Hilaire
- 4 communes bénéficiaires du programme 'Petites Villes de Demain'
- 11,5% de logements vacants, en augmentation depuis 1999
- 33% du parc immobilier construit avant 1919

Les leviers d'actions et les types de projets identifiés par les élus des 4B Sud Charente en matière d'aménagement sont les suivants :

Habitat et bâti

	<p>Reconquérir les bâtiments vacants des bourgs pour résorber le phénomène de vacance des logements et engager une réflexion sur l'extension de l'OPAH au-delà des centres-bourgs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Déploiement du programme PVD et mise en place d'une ORT multisite ○ Déploiement de programmes de réaménagement des centres-bourg hors PVD. ○ Rénovation de logements vacants dans le cadre de l'appel à projet logements vacants
--	---

Commerces et équipements

	<p>Maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements en centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs et bourgs (notamment dans le cadre du projet Petites Villes de Demain et du Contrat Régional de Dynamisation et de Cohésion)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en accessibilité des équipements communautaires et communaux ○ Aménagement des locaux commerciaux ○ Réfection des bâtiments et du patrimoine bâti
	<p>Contrôler le développement des activités commerciales de périphérie</p>

Aménagement des bourgs

	<p>Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement et embellissement des bourgs
	<p>Densifier les centralités urbaines</p>

Tiers-lieux



Accompagner l'émergence de tiers-lieux avec l'ENSC (Fabrik de territoire)

Mobilité



Proposer des offres de mobilité permettant l'accès aux centre-bourgs en partenariat avec la MOSC et engager les réflexions autour de la création de liaisons douces au sein des centres-bourgs et entre lieux clés sur le territoire intercommunal



Sécuriser les routes d'intérêt communautaire
○ Aménagement des routes et rues

- **Orientation 4 : Maintenir et consolider les services publics et de proximité existants à destination de l'ensemble de la population, des jeunes enfants aux séniors, et poursuivre la politique culturelle ambitieuse pour en faire une marque de fabrique du territoire**

Les éléments clés

- 41,4% des personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules
- 15 équipements (Services publics marchands et non marchands, commerces) pour 1000 habitants, soit plus que le Grand Angoulême (14)
- 5 équipements sportifs et culturels pour 1000 habitants, dont un tiers à Barbezieux-Saint-Hilaire
- 2,5% des locaux et habitations raccordables à la fibre optique
- 30 écoles, 4 collèges et 2 lycées

Les leviers d'actions et les types de projets identifiés par les élus des 4B Sud Charente en matière de services publics sont les suivants :

Jeunesse

	<p>Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Restructuration des groupes scolaires ○ Rénovation des bâtiments scolaires
	<p>Maintenir les services petite enfance existants et développer l'offre pour les 6-17 ans en aménageant les ALSH</p>

Equipements publics

	<p>Poursuivre la politique d'entretien des équipements publics communautaires et/ou communaux d'intérêt communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Installation de citernes de protection contre les incendies
	<p>Pérenniser les équipements de proximité dans les communes isolées</p>
	<p>Pérenniser et renforcer l'offre en équipements publics communautaires ou d'intérêt communautaire (culture, sport, piscines) et améliorer l'accessibilité des équipements existants</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réhabilitation et rénovation des piscines, notamment la piscine de Barbezieux ○ Rénovation du centre équestre ○ Réhabilitation de certains espaces du château de Barbezieux ○ Création d'un multiple rural et culturel ○ Amélioration de l'accessibilité des équipements publics

Mobilité

	Soutenir les actions de la MOSC pour faciliter la mobilité interne sur le territoire (par exemple le transport à la demande)
--	---

Santé

	Renforcer l'offre de santé existante sur le territoire et enrichir le tissu des professionnels de santé locaux <ul style="list-style-type: none">○ Agrandissement des MSP existantes○ Acquisitions de groupes médicaux et création de MSP
--	---

Inclusion sociale et numérique

	Poursuivre le soutien aux actions d'inclusion et de médiation numérique notamment avec l'ENSC <ul style="list-style-type: none">○ Foyer des Jeunes Travailleurs et Auberge de Jeunesse
	Développer des projets et/ou services dédiés aux populations les plus fragiles <ul style="list-style-type: none">○ Réhabilitation de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite
	Accompagner le déploiement de la fibre et de la téléphonie mobile sur le territoire pour en faire un levier d'attractivité

Culture et patrimoine

	Poursuivre la politique culturelle ambitieuse à l'échelle du territoire en veillant à l'adéquation de la programmation culturelle avec les attentes des publics
	Valoriser le patrimoine architectural et naturel auprès des scolaires et de la population dans son ensemble, en lien avec l'Office de Tourisme <ul style="list-style-type: none">○ Amélioration des parcours existants○ Aménagement des carrières de Guizengeard

Article 4 – Le Plan d’action

Le plan d’action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions opérationnelles de la collectivité et des acteurs territoriaux. Ces actions permettent de conduire une démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés.

Les actions retenues sont celles d’intérêt communautaire portées soit par la communauté de communes, soit par les communes ou toute autre partie prenante du territoire.

Les actions seront détaillées ultérieurement sous forme de fiches projet et seront incluses dans la convention financière annuelle.

Article 5 : Modalités d’accompagnement en ingénierie

L’ANCT propose un accompagnement des collectivités pour aider à mettre en place un CRTE. L’ANCT prend en charge à 100% une aide en ingénierie sur 16 jours. Cette aide en ingénierie a été réalisée par le bureau d’études « Ernst & Young ». Cette aide est dédiée à l’identification et la rédaction des orientations stratégiques et du plan d’action.

Cet accompagnement a nécessité plusieurs temps de travail :

- Bureau communautaire (29 avril 2021) : Présentation du CRTE et de l’accompagnement du bureau d’études aux élus ;
- Entretiens en visioconférence avec les maires des 4 centres-bourgs, Isabelle LAGARDE et le Président de la CDC ;
- Un questionnaire a été envoyé à l’ensemble des élus communautaires pour connaître leur vision du territoire ;
- 1ère réunion de travail (mercredi 19 mai à 18h30) – Construction des orientations stratégiques ;
- 2ème réunion de travail (mercredi 09 juin à 18h30) – Mise en cohérence des actions du territoire avec les orientations stratégiques.

L’animation de ces deux derniers temps de travail a été réalisée par le bureau d’études et concerne le Président, les maires des 4 centres-Bourgs ainsi que les Vice-Présidents.

Le protocole de préfiguration est joint en Annexe 3.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s’engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

Les fiches projets étant détaillées ultérieurement, leur financement fera l’objet d’une convention financière annexée au présent document.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s’efforcent d’instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d’intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. L’allocation des subventions d’Etat pour chaque projet est définie annuellement et sous la seule responsabilité de la Préfecture de La Charente

représentée par le Sous-Préfet d'arrondissement. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire 4B Sud Charente assume le rôle d'accélérateur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un responsable du pilotage du CRTE et à affecter un chef de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il pourra être assisté d'animateur chargé de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef de projet pourra être assuré par l'Etat, selon les modalités qui seront précisées ultérieurement et sous réserve de la disponibilité financière.

Afin de favoriser la mise en place de la stratégie de relance; l'équipe du pôle projet qui travaille déjà en transversalité (chargé de mission habitat, développement économique, planification, énergie, ...) a besoin d'un chef de projet « grands travaux ». L'objectif est de faciliter le passage de la phase étude à la phase opérationnelle aussi bien pour les projets communautaires que pour les projets des communes d'intérêt communautaire.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient

éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.5. Maquette financière

La convention financière 2021 est en cours d'élaboration. Elle sera annexée ultérieurement.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

7.1. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire 4B Sud Charente. Il est composé à parité des représentants de l'équipe technique du projet local et de ceux de l'équipe technique territoriale de l'ANCT.

Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira une fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;

- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement (si besoin) ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des orientations stratégiques et de leurs leviers d'action ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

7.2. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire de la cdc 4B Sud Charente, des services de l'Etat et si nécessaire de l'ADEME, de la Caisse des dépôts, de la Banque des territoires et autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins. Ce dispositif d'évaluation s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la

Stratégie Nationale Bas Carbone. Les indicateurs de suivi seront précisés dans chaque fiche action annexées.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

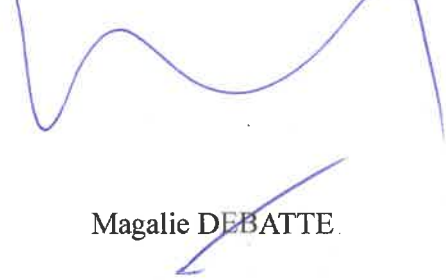
Article 13 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Poitiers.

LES SIGNATAIRES

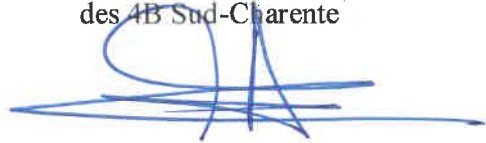
Contrat de Relance et de Transition Ecologique établi le 15 juillet 2021 à Angoulême,

Madame la Préfète de la Charente



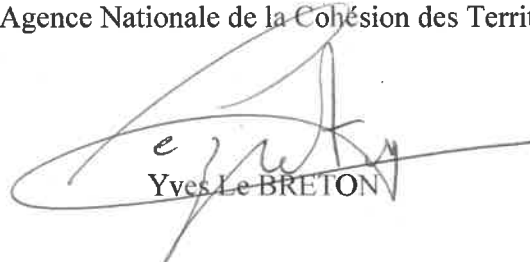
Magalie DEBATTE

Monsieur le président de la
Communauté de communes
des 4B Sud-Charente



Jacques CHABOT

Monsieur le directeur général de
l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires



Yves Le BRETON

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Délibération du Conseil communautaire cdc 4B, sud-Charente, du 24 juin 2021 sur le projet de territoire du CRTE

Annexe 2 – Synthèse des AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) par axe du CRTE

Annexe 3 – Protocole de préfiguration

Annexe 4 – Fiches actions (dont indicateurs de suivi). En attendant de formaliser ces fiches actions, l'annexe 4 reprend les projets recensés par orientation stratégique

Annexe 5 – Convention financière

Annexe 1 – Délibération du Conseil communautaire cdc 4B, sud-Charente, du 24 juin 2021 sur le projet de territoire du CRTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 24 juin 2021

DATE DE CONVOCATION : 18 juin 2021

N°2021-04-03

Conseillers en exercice : 61
Conseillers titulaires et suppléants présents : 56
Conseillers votants : 52

Dont pouvoirs : 2

Pour : 52
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2021 et le 24 JUIN à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Guimps, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Dominique de CASTELBAJAC, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. MOREAU Philippe – BAINES-SAINTE-RADEGONDE : M. DUBOJSKI Michel, Mme PIGNOCHET Isabelle – BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE : Mme SWISTEK Florence, Mme COURIBAUT Carole, M. DELATTE Benoît, M. BOBE Philippe, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, Mme AUTHIER-FORT Claire, Mme DELAHAYE Françoise, M. RENAUD Hervé, Mme PEREZ Géraldine, M. BUZARD Laurent – BARRET : M. PROVOST Jean-Jacques, Mme PAULHAC Laëtitia – BÉCHERESSE : M. HERROUET Jean-Pierre – BERNEUIL : Mme GUETTÉ Marie-Claude – BOISBRETEAU : M. TÉTOIN Gaël – BROSSAC : M. MAUDET Didier – CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe – CHAMPAGNE-VIGNY : M. CHAPPA Patrice – CHANTILLAC : M. VEYSSIERE Jean-Marie – CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – CONDÉON : M. BOUTIN Christian – COTEAUX-DU-BLANZACAIS : M. SALLÉE Jean-Philippe, Mme BELLY Michèle – ÉTRIAIC : M. BARON Frédéric – GUIMPS : Mme BAUDOUIN Line – LACHAISE : M. BLUTEAU Jacky – LADIVILLE : M. CHABOT Jacques – LAGARDE-SUR-LE-NÉ : M. TESTAUD Alain – MONTMÉRAC : M. BERGEON Frédéric, M. LEMBERT Didier – ORIOLLES : Mme LAGARDE Isabelle – PASSIRAC : M. De CASTELBAJAC Dominique – PÉRIGNAC : M. MONTENON Thierry – REIGNAC : Mme BELLOT Marie-Claude – SAINT-AULAIS-LA-CHAPELLE : M. HUNEAU Patrick – SAINT-BONNET : Mme POURTAU Sandrine – SAINT-FÉLIX : Mme AUBRIT Marie-Claire – SAINT-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX : Mme MONNEREAU Françoise – SAINT-PALAIS-DU-NÉ : M. LE PAPE Pascal – SAINTE-SOULINE : Mme MAHIAS Marie-Josèphe – SALLES-DE-BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel – VAL DES VIGNES : M. BARBOT Jean-Pierre, Mme BOIBELET AVRIL Elsa, M. CHAIGNAUD Eric, Mme MEIGNEIN Christine – VIGNOLLES : M. LE FLOCH Gilles.

Pouvoirs :

M. MEURAILLON André (Barbezieux-Saint-Hilaire) a donné pouvoir à Mme AUTHIER-FORT Claire (Barbezieux-Saint-Hilaire) – M. FONTENOY Yann (Barbezieux-Saint-Hilaire) a donné pouvoir à Mme PEREZ Géraldine (Barbezieux-Saint-Hilaire).

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc) – Mme GARNEAU Janine (Chillac) – Mme PIGEAUD Annick (Guimps) – M. PETIT Bernard (Oriolles) – M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet) – Mme BRILLANT Maryse (Saint-Félix).

Etaient excusés :

M. BAUDET Pierre (Baignes-Sainte-Radegonde) – M. MEURAILLON André (Barbezieux-Saint-Hilaire) – M. FONTENOY Yann (Barbezieux-Saint-Hilaire) – Mme BAUCANNE Brigitte (Berneuil) – Mme FOLLASSIER Véronique (Condéon) – M. BONNAUD Pascal (Lachaise) – M. Loïc DEAU (Reignac) – M. GODET Sylvain (Sourignac)

AR Préfecture

016-200029734-20210624-DEL_2021_04_03-DE
Reçu le 25/06/2021
Publié le 25/06/2021

N°3 - Objet : Validation du projet de territoire du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2020-2026

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu la circulaire du Premier Ministre n°6231/SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des contrats territoriaux de relance et de transition écologique 2020-2026 ;

Vu le courrier de Madame la Préfète en date du 29 décembre 2020 ;

Vu le courrier de Monsieur le Président de la CdC. 4B en date du 13 janvier 2021 retenant le périmètre intercommunal pour contractualiser avec l'Etat ;

Considérant que l'élaboration des CRTE doit être finalisée avant le 30 juin 2021 ;

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Monsieur le Président demande au conseil communautaire de bien vouloir se prononcer sur le projet de territoire du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2020-2026 tel que présenté.

Oùï cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- valide le projet de territoire du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2020-2026 comme présenté ci-dessous ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents intervenant en application de la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-Préfecture le **25 JUIN 2021**
Publié ou notifié le **25 JUIN 2021**
Touvérac, le **25 JUIN 2021**

Pour extrait conforme,
Touvérac, le 25 juin 2021
le Président,
Jacques CHABOT.



AR Prefecture

016-200029734-20210624-DEL_2021_04_03-DE
Reçu le 25/06/2021
Publié le 25/06/2021

Projet de territoire des 4B sud Charente

Axe 1 : Tendre vers un territoire à énergie positive à l'horizon 2050

La territoire 4B Sud-Charente a pour ambition d'être un territoire à énergie positive avant 2050. Il s'agit donc de réduire fortement les consommations d'énergie du territoire et dans le même temps de développer la production d'énergie renouvelable locale.

1.1. Une production diversifiée et respectueuse

Le déploiement de moyens humains et financiers permet de développer une production d'énergie renouvelable locale diversifiée et respectueuse du territoire. Ce développement est également organisé de manière à ce que les collectivités et les habitants en soient partie prenante et que le territoire en tire des bénéfices (co-financement public, financement participatif, etc.).

Un schéma directeur des énergies renouvelables a été réalisé afin de cadrer au mieux le développement des projets sur le territoire. Ainsi, seront accompagnés le développement de projets centralisés et diffus, aussi bien en électricité, en biogaz et en chaleur (éolien, photovoltaïque, agrivoltaïsme, réseaux de chaleur, méthanisation, géothermie, etc.). Les projets sur les sites déjà artificialisés, en toiture des bâtiments intercommunaux ou encore les projets agrivoltaïques seront priorités. Cette priorisation sera menée notamment conjointement avec les entreprises pour développer les énergies renouvelables et atteindre les objectifs du SRADDET et du PCAET. L'ambition est de développer un mix énergétique tout en maîtrisant les projets afin qu'ils n'impactent pas ou peu les paysages, l'environnement ou le cadre de vie.

1.2. Des bâtiments performants

Il s'agit de réduire les consommations d'énergie par l'exemplarité dans la gestion du patrimoine public (bâtiments, équipements et éclairage public) et l'accompagnement des habitants dans la rénovation et l'usage de leur(s) logement(s).

Le territoire souhaite poursuivre ses engagements sur la rénovation de l'éclairage public, la construction de bâtiments neufs performants et encourager dans la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers.

L'enjeu majeur de la rénovation des logements se traduit par le développement de conseil et de soutien aux particuliers, avec une attention particulière à porter aux publics les plus fragiles qui sont en situation de précarité énergétique.

Axe 2 : Favoriser une économie diversifiée et durable

2.1. Une stratégie d'accueil et de maintien des entreprises

L'enjeu est de faire du territoire un lieu de vie qualitatif avec des services marchands et des services à la population répondants aux besoins des habitants.

Le territoire souhaite également soutenir l'animation du tissu commercial, l'installation et la reprise de commerces participant au renforcement des polarités commerçantes et au maintien d'une vitalité commerciale.

AR Prefecture

016-200029734-20210624-DEL_2021_04_03-DE
Reçu le 25/06/2021
Publié le 25/06/2021

2.2. L'agriculture et la forêt : des atouts pour viser la neutralité carbone

Le territoire souhaite assurer le développement d'une économie locale bas carbone. Celle-ci s'appuie sur l'agriculture et la forêt qui sont des atouts pour viser la neutralité carbone des 4B Sud-Charente.

Les enjeux pour l'agriculture sont multiples et essentiels. Cette activité centrale du territoire est une opportunité forte pour participer au renforcement des stocks de carbone par l'évolution des pratiques et le développement de haies bocagères. Il sera également nécessaire de travailler avec les acteurs agricoles sur leurs pratiques afin de réduire les impacts environnementaux et de les adapter au changement climatique.

Le territoire souhaite ainsi valoriser les ressources agricoles et d'élevage du territoire et accompagner les exploitants (reprise, installation) dans une logique de développement local et de promotion territoriale.

Afin de développer les circuits courts, le territoire souhaite poursuivre l'intégration de produits locaux dans la restauration collective et faciliter l'accès à ces produits aux habitants. Pour ce faire, le territoire porte des projets de souveraineté alimentaire (production, consommation locale, Projet Alimentaire Territorial, etc.).

Enfin, les agriculteurs sont également des acteurs de la transition énergétique à même de réaliser des économies d'énergie ou de produire des énergies renouvelables. Une attention particulière sera portée, ces prochaines années, sur le développement de projets agrivoltaïques pouvant aider les agriculteurs en difficulté.

La forêt est aussi une composante forte des 4B Sud-Charente. La collectivité souhaite poursuivre son travail avec les acteurs locaux, et plus particulièrement le Pays Sud Charente, sur le développement d'une filière bois énergie et bois construction.

2.3. Soutenir le développement d'une économie circulaire

Depuis de nombreuses années à travers son adhésion à CALITOM, le territoire 4B Sud-Charente est engagé dans une politique efficace de gestion des déchets. Les actions continuent et sont intégrées dans le cadre du Plan Climat afin de poursuivre le développement du recyclage et surtout de réduire les déchets à la source grâce au Programme Local de Prévention des Déchets. Le territoire s'est donné comme objectif, une réduction des déchets de 20%. Plus largement des programmes de sensibilisation sur la consommation et l'alimentation seront mis en place.

Les acteurs industriels et tertiaires seront également mobilisés par le développement de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle, ou l'animation d'opérations collectives sur leurs modes de production. Enfin, les habitants seront mobilisés pour une évolution de leurs pratiques de consommation.

2.4. Favoriser un développement de l'activité touristique

Le territoire 4B Sud Charente bénéficie de nombreux atouts paysagers, environnementaux et patrimoniaux pour en faire une étape touristique à développer et faire connaître dans les années à venir. Ainsi, le territoire souhaite accompagner la montée du tourisme vert en lien avec l'Office du Tourisme (cyclotourisme, agrotourisme...) et poursuivre les actions de valorisation du territoire.

La CDC 4B Sud Charente souhaite soutenir l'artisanat par la valorisation des métiers d'art comme ressource et richesse. Les projets territoriaux de valorisation des métiers d'art lors d'événements dans les centres bourgs, tels que les marchés et marchés nocturnes, en lien avec les réflexions sur les savoirs du territoire (céramiste, potiers, etc.) seront développés.

Enfin, le développement des réseaux autour de l'entrepreneuriat et de l'artisanat pour faire connaître l'offre qui leur est destinée sera favorisé. De même, les jeunes seront davantage sollicités à se lancer comme entrepreneurs ou repreneurs d'artisans pour faciliter la reprise d'activités et la transmission commerciale.

016-200029734-20210624-DEL_2021_04_03-DE
Reçu le 25/06/2021
Publié le 25/06/2021

Axe 3 : Assurer des conditions d'accueil satisfaisantes pour la population

3.1. Adapter l'offre d'hébergement aux dynamiques démographiques

L'ambition du territoire est de pouvoir densifier les centralités urbaines, réaménager les centre-bourgs et adapter l'offre d'hébergement aux dynamiques démographiques actuelles et futures pour assurer des conditions d'accueil satisfaisantes des populations.

Il s'agit d'une orientation forte déjà engagée par le territoire, dont la déclinaison prendra différentes formes dans le temps et dans l'espace, pour remettre en cause la tendance progressive à la désertification résidentielle et économique des principaux bourgs du territoire.

L'objectif est également de reconquérir les bâtiments vacants des centre-bourgs pour résorber le phénomène de vacance des logements et engager une réflexion d'extension de l'OPAH au-delà des centres-bourgs.

3.2. Cibler et prioriser les potentialités de diversification économique du territoire

Le territoire des 4B Sud Charente fait du développement économique une priorité et un préalable pour accueillir dans des conditions optimales des populations actives pour les années à venir. Cette recherche de diversification de l'attractivité économique du territoire doit se faire en bonne intelligence avec les autres politiques publiques menées, en particulier en matière de revitalisation des centres-bourgs.

L'accompagnement des commerçants voulant s'installer en centres-bourgs sera privilégié. En effet, le territoire souhaite maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements en centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs (notamment dans le cadre du projet Petites Villes de Demain).

3.3. Un aménagement durable du territoire

Face aux enjeux du changement climatique, la CDC souhaite élaborer un nouveau modèle de développement local, qui limite les émissions de gaz à effet de serre et protège les ressources naturelles. Il s'agit notamment de réduire le besoin et la portée des déplacements, par un urbanisme durable et par le renforcement des centres-bourgs. En effet, la maîtrise de l'étalement urbain et le développement de formes urbaines plus denses permettent de répondre à de nombreux objectifs du PCAET. Ces objectifs ont pour ambition de maintenir des espaces agricoles et naturels qui sont des lieux de stockage de carbone et les supports de la biodiversité.

Pour que cette densification soit acceptable, elle doit être très qualitative, en offrant des espaces publics, des espaces verts et en permettant l'accès à une offre de services. C'est pourquoi il s'agira de renforcer l'attractivité des centres bourgs et de veiller à la qualité des nouveaux quartiers.

Il est aussi prévu de préparer le territoire aux changements climatiques en protégeant à la fois les personnes des risques naturels et des fortes chaleurs et les espaces naturels par le renforcement de leur préservation. Il s'agit, à l'échelle de l'EPCI et des communes, de préserver la biodiversité (végétalisation, trame verte et bleue) et d'intégrer des aménagements d'espaces de transition entre l'urbanisation nouvelle et les espaces agricoles.

AR Prefecture

016-200029734-20210624-DEL_2021_04_03-DE
Reçu le 25/06/2021
Publié le 25/06/2021

Axe 4 : Maintenir et consolider les services publics et de proximité existants à destination de l'ensemble de la population et poursuivre une politique culturelle ambitieuse

4.1. Maintenir et consolider les services publics et de proximité existants à destination de l'ensemble de la population

Afin de maintenir la population actuelle et d'accueillir de nouvelles populations, le territoire souhaite poursuivre sa politique scolaire et d'entretiens des équipements publics communautaires et/ou communaux d'intérêt communautaire. La pérennisation des équipements de proximité dans les communes isolées seront également prises en compte.

De plus, le territoire, en relation avec le Pays Sud Charente, souhaite pérenniser l'offre de santé existante et entretenir le tissu des professionnels de santé locaux.

Enfin, il s'agit également de soutenir les actions d'inclusion et de médiation numérique. Le déploiement de la fibre et de la téléphonie mobile sur le territoire sera accompagné par le territoire pour en faire un levier d'attractivité.

4.2. Une marque de territoire pour valoriser ses atouts

La marque touristique Sud Charente pourra être déclinée d'un point de vue économique et dans la perspective d'un marketing territorial permettant d'une part, au territoire d'être mieux connu et mieux identifié et, d'autre part, aux entreprises implantées de mieux faire réseau et de former un écosystème économique territorial.

AR Prefecture

016-200029734-20210624-DEL_2021_04_03-DE
Reçu le 25/06/2021
Publié le 25/06/2021

**Annexe 2 – Synthèse des AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces) par
axe du CRTE**

Axe 1 : développement économique

Faiblesses	Forces
<p><u>Emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés d'accès à l'emploi pour les populations résidentes • Faible attractivité pour les jeunes • 3000 actifs résidents sur le territoire travaillent hors de la CC, 2150 personnes qui n'y résident pas y travaillent <p><u>Tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Potentiel peu valorisé • Tourisme excursionniste : les touristes ne dorment pas sur place <p><u>Filière bois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Filière première (production, sciage, rabotage...) peu développée <p><u>Industrie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de trouver des parcelles à industrialiser 	<p><u>Emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Influence d'Angoulême au Nord-Est • Pôle de Barbezieux : <ul style="list-style-type: none"> - 3857 emplois en 2015, soit 53% de l'emploi de la CC, dont 1400 travailleurs non-résidents de la CC - Une zone d'emploi qui s'étend vers l'Ouest du territoire - Une dynamique positive : +100 emplois entre 2010 et 2015 sur le pôle, +133 sur le territoire - Zone d'activité de 40 entreprises; fibrée • Faible taux de chômage (11,8% en 2015) • Grandes entreprises : <ul style="list-style-type: none"> - Fornel : 182 employés, commerce de gros fruits et légumes - Piveteau : 70 employés, commerce de gros de céréales - Les moulins de Saint Preuil : 70 employés, fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche • Espaces de tiers-lieux à Barbezieux (Le Château, La Ruche, L'Espace B) <p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une agriculture diversifiée : céréales, maïs, élevage, viticulture • Viticulture : <ul style="list-style-type: none"> • AOC Cognac et Pineau des Charentes sur l'ensemble des communes • 18% de la récolte départementale <p><u>Tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine local important (château de Barbezieux, musées et églises romanes) • Evénements majeurs : Jeudis de l'Été, coupe d'Europe des Montgolfières • De nombreux itinéraires de découverte : EuroVélo 3, randonnées et cyclotourisme <p><u>Filière bois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 400 emplois, dont l'industrie du papier et carton : 190 emplois • Animation de la filière par la Pays Sud Charente
Menaces	Opportunités
<p><u>Emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Polarisation de l'offre d'emploi (Barbezieux et Angoulême) • Déprise agricole : la part des agriculteurs dans la population active a baissé de 30% entre 2010 et 2015 pour atteindre 6% • Difficultés de la sphère productive qui touchent fortement le territoire : -18% d'emplois agricoles et -20% d'emplois industriels entre 2010 et 2015 <p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de l'élevage (104 exploitations en 2019) • Pérennité des établissements individuels : l'âge moyen des exploitants est de 56 ans • Augmentation de la taille des exploitations 	<p><u>Emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Economie en mutation avec le regain des secteurs du commerce et des administrations publiques • Aménagement de Zones d'Activité à proximité des échangeurs de la RN10 <p><u>Tourisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du patrimoine local • Mise en réseau des acteurs • Développement de l'aénotourisme • Développement des activités viticoles de commerce intra-filière et de services divers (logistique, conditionnement)

Axe 2 : Population et services publics

Faiblesses	Forces
<p><u>Démographie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La population est peu dense et dispersée : 78% des communes ont moins de 500 habitants • Dynamiques démographiques hétérogènes entre le Nord proche d'Angoulême et le Sud et entre les communes proches de la RN10 et celles plus éloignées • Revenu médian de 20 060€ avec d'importantes disparités Nord-Sud (16 690€ à Saint Vallier, 23 920€ à Ladiville) <p><u>Habitat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 11,5% de logements vacants (10,4% en Charente), en augmentation depuis 1999 (+45%) • Parc peu diversifié et non adapté à certaines populations : <ul style="list-style-type: none"> - 90% de maisons - 52% de T5 ou plus - 33% construit avant 1919 <p><u>Services publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre concentrée sur les pôles : Barbezieux concentre 37% des commerces et services • Offre d'accueil des jeunes enfants limitée (9 places pour 100 enfants de moins de 3 ans en structure collective, contre 15 en Charente) • Offre inadaptée pour les 6-17 ans : pas d'ALSH • Couverture numérique et téléphonique inégale <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de desserte ferroviaire • Dépendance à la voiture (autosolisme) • Offre de transports en commun non concurrentielle face à la voiture (fréquence de passage et temps de trajet) <p><u>Santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inégalités d'accès à l'offre de soin : offre limitée dans le Sud, plus loin de Barbezieux <p><u>Sports et loisirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre limitée hors des pôles 	<p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • RN10 qui permet de relier Bordeaux en 1h et Angoulême en 30 minutes depuis Barbezieux • 3 lignes routières relient les 4 pôles locaux à Angoulême • 91% des ménages ont une voiture <p><u>Habitat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre foncière attractive • Le parc social diversifie l'offre (83% de T1 à T3) <p><u>Services publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre satisfaisante : 201 services marchands et 99 commerces • Maillage important de l'offre d'accueil aux jeunes enfants et des équipements scolaires : <ul style="list-style-type: none"> • 2 lycées (un général-technologique, un agricole) • 4 collèges • 30 écoles <p><u>Sport et loisirs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'équipements équivalent à celui du Grand Angoulême (5 équipements pour 1000 habitants) • Equipements originaux : <ul style="list-style-type: none"> • Centre équestre • Centre Espinoa (lieu d'expérimentation artistique) • Conservatoire de musique • Théâtre du Château <p><u>Formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre de formation variée : campus agricole, métiers de bouche, d'art et de service, gestion, services informatiques <p><u>Santé :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre hospitalier à Barbezieux • Offre locale relayée sur les pôles secondaires • Accessibilité aux soins
Menaces	Opportunités
<p><u>Habitat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte consommation d'espace pour les constructions neuves • Décentralisation et dévitalisation des centres bourgs <p><u>Démographie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse de la population : enjeux d'autonomie, d'accès aux soins <p><u>Services publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Menaces sur la pérennisation des structures d'accueil des jeunes enfants (-10% d'enfants de moins de 3 ans entre 2010 et 2015) et les équipements scolaires de proximité 	<p><u>Démographie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Niveau de la population en légère hausse et augmentation de 0,12% à 0,50% par an attendue entre 2022 et 2032 (250 à 1000 habitants supplémentaires) • Réhabilitation des logements vacants (300 logements devront être mis sur le marché d'ici 2032) <p><u>Services publics :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de l'offre pour les 6-17 ans • Développement du numérique <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du covoiturage et de l'offre de la MOSC

Axe 3 : Développement territorial durable

Faiblesses	Forces
<p><u>Energie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 40% de la consommation d'énergie est liée au transport (hors RN10), 36% de la consommation d'énergie est liée au bâtiment • La consommation de produits pétroliers est prépondérante (60% de la consommation d'énergie) • Faible part de la production d'ENR locale dans la consommation totale (2%) • Seulement 3 communes reliées au réseau de gaz <p><u>Logement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation de bois bûches dans les foyers ouverts : production de particules fines et faible rendement • 37% de passoires énergétiques (étiquettes DPE E, F et G – AREC 2018) • 22% des résidences principales utilisent le fioul pour le chauffage (AREC 2018) <p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moins de 2% de la surface est utilisée pour l'agriculture biologique <p><u>Filière bois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 97% des espaces forestiers sont privés, très fragmentés • Filière peu structurée : peu d'acteurs primaires de la transformation (5 scieries), les autres entreprises importent le bois d'autres territoires <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Autosolisme • Peu de capacité de stationnement public pour les véhicules électriques en dehors des pôles 	<p><u>Energie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les ENR représentent 14% de la consommation d'énergie du territoire • Production annuelle d'ENR de 94 300 MWh : -84% de bois bûche et énergie -10% d'aérothermie -6% de photovoltaïque <p><u>Filière bois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 27% de la surface au sol du territoire est occupée par de la forêt, principalement au Sud <p><u>Déchets :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » engagée par la collectivité <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bornes de recharge pour véhicules électriques à Barbezieux (4), Baignes (1) et Brossac (1) • La voie verte : un itinéraire qui peut être fonctionnel au quotidien pour les habitants.
Menaces	Opportunités
<p><u>Energie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité à l'augmentation du prix du pétrole et du gaz <p><u>Eau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensification de la pression en eau : baisse de la disponibilité et augmentation des besoins <p><u>Paysage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Consommation de prairie : -400ha entre 2009 et 2015 • Etalement urbain <p><u>Risques climatiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Territoire soumis à l'aléa inondation et retrait-gonflement des argiles • Feux de forêt • Population âgée vulnérable aux fortes chaleurs 	<p><u>ENR :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la filière photovoltaïque : 12 projets à l'étude et un gisement potentiel de 570 GWh/an • Eolien : 4 projets d'étude et un gisement théorique conséquent (202 GWh/an) • Géothermie : un potentiel de 15 GWh/an • Méthanisation : potentiel important de 180 GWh/an • Bois-Energie : 30 chaufferies collectives sur le Pays Sud Charente ; SCIC en partenariat avec le département Charente-Maritime <p><u>Agriculture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des cultures non intensives en énergie, sans engrais ou biologiques • Développement de la filière biologique (dont la surface a doublé entre 2010 et 2017) • Développement des circuits courts <p><u>Logement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Isolation et rénovation thermique du parc immobilier • Substitution des chaudières fossiles par des ENR <p><u>Mobilité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une mobilité alternative à la voiture individuelle (mobilité douce, voie verte, transport à la demande...)

Annexe 3 – Protocole de préfiguration



Touvérac, le 11 mai 2021

Parce que la relance de l'activité du territoire est la priorité aujourd'hui, l'année 2021 marque le début d'une nouvelle ère de contractualisation entre l'État et les collectivités locales avec le lancement des nouveaux contrats de relance et de transition écologique partout sur le territoire national.

L'État et la communauté de communes 4B-Sud Charente partagent la volonté commune d'engager, au cours du premier semestre 2021, des réunions de travail avec l'ensemble des forces vives locales, notamment avec les communes, le Département de la Charente et la Région Nouvelle Aquitaine, afin de construire le projet du territoire intercommunal pour les six années à venir, axé sur des réflexions d'élaboration d'un système de développement résilient au service de la population et adapté aux besoins des citoyens.

L'objectif commun est de finaliser une première version de ce contrat à l'horizon du 30 juin 2021, qui pourra évoluer et s'enrichir par la suite, afin de bénéficier rapidement des effets de la relance.

Le contrat propose une approche globale et cohérente des politiques publiques notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, de développement économique, d'emploi, d'agriculture ou encore d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale.

En y inscrivant également les projets d'investissement portés par la communauté de communes 4B-Sud Charente ainsi que par les communes qui la composent et le Département, projets qui poursuivent l'ambition de servir les orientations stratégiques du projet de territoire répondant aux enjeux transversaux de la relance, de la transition écologique et de la cohésion territoriale, et qui bénéficieront de manière privilégiée des concours financiers de l'État, ce contrat de relance et de transition écologique constituera le gage du renforcement du projet du territoire de la communauté de communes 4B-Sud Charente et de sa cohésion, laquelle est essentielle à son développement.

Pour mener à bien les différentes phases d'élaboration du contrat, en fonction de ses besoins et de ses capacités, la communauté de communes 4B-Sud Charente recevra un appui en ingénierie de l'ANCT.

Sous l'égide de la communauté de communes 4B-Sud Charente et de l'État, le suivi des travaux sera effectué par une gouvernance partagée et constructive, à même de faire émerger une dynamique partenariale large qui concoure à la vitalité du territoire.

La Préfète de la Charente

Magali DEBATTE



Le président de la communauté de communes
4B-Sud Charente

Jacques CHABOT



Annexe 4 – Projets recensés par orientation stratégique

Orientation 1 : Faire des 4B Sud Charente un territoire à énergie positive en développant la production d'énergies vertes et maîtrisant la consommation énergétique de tous les secteurs

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Projets de développement photovoltaïque	Développer une production locale d'énergie diversifiée et respectueuse du territoire et de ses paysages	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Implantation d'une unité moyenne de méthanisation	Développer une production locale d'énergie diversifiée et respectueuse du territoire et de ses paysages	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Réseau de chaleur avec récupération de chaleur fatale	Développer une production locale d'énergie diversifiée et respectueuse du territoire et de ses paysages	x		x	Barbezieux-St-Hilaire
Programme de rénovation thermique des écoles	Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers	x	x	x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Programme de rénovation thermique d'autres équipements publics communautaires	Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers	x	x	x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Programme de rénovation thermique de bâtiments communaux	Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers	x	x	x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Redimensionnement du réseau de chaleur alimenté en ressources renouvelables	Développer une production locale d'énergie diversifiée et respectueuse du territoire et de ses paysages	x		x	Baignes
Pôle Habitat communautaire : permanences pour conseiller les habitants dans la rénovation de leur logement	Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Projets TEPOS	Développer une production locale d'énergie diversifiée et respectueuse du territoire et de ses paysages	x	x	x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Mise en œuvre du PCAET	Mise en œuvre du PCAET	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Renouvellement de la flotte automobile	Agir, à l'échelle de l'EPCI et des communes, pour diminuer les consommations d'énergies et les émissions de CO2	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente et communes

Plateforme de la rénovation énergétique du dispositif SARE	Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Isolation de la salle des Vieux Chais	Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers			x	Coteaux du Blanzacais
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communautaires	Poursuivre la rénovation thermique des bâtiments publics et encourager à la rénovation thermique des passoires énergétiques des particuliers			x	Communauté de Communes des 4B sud Charente

Orientation 2 : Encourager un développement économique innovant, diversifié et durable

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Acquisition d'une friche économique	Conforter l'accueil économique du territoire	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Extensions de ZAE existantes	Conforter l'accueil économique du territoire	x			Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Appel à projet niveau 2 EIT (Ecologie Industrie Territoire) pour réduire l'empreinte carbone des entreprises par des synergies industrielles	Renforcer et favoriser les chaînes de valeur au service de la Transition Ecologique et des circuits économiques de proximité	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Travaux d'investissement dans le domaine économique : Travaux de sécurisation et d'embellissement des abords du carrefour routier de Pétignac à Val des Vignes pour projet d'implantation d'une entreprise de réparation et vente de poids lourds	Conforter l'accueil économique du territoire	x			Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Aménagement des carrières de Guizengeard	Renforcer les activités touristiques	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Création d'une zone d'activité à Le Tâtre	Conforter l'accueil économique du territoire	x			Communauté de Communes des 4B Sud Charente / Le Tâtre
Création d'un site/pôle de transformation de produits agricoles/d'élevage	Renforcer et favoriser les chaînes de valeur	x		x	
Mise en relation /formation entre entreprise et demandeur d'emploi (partenariat pôle-emploi, ...) en cours de construction sur la thématique du transport/mécanique	Mettre en relation les demandeurs d'emplois ou bénéficiaires du RSA avec les entreprises en manque de main d'œuvre	x	x		Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Appui à l'émergence d'une filière aérovoile	Conforter l'accueil économique du territoire	x			Communauté de Communes des 4B Sud Charente

Dispositif d'aide directes à l'investissement pour les entreprises artisanales et commerciales (partenariat Régional)	Renforcer et favoriser les chaînes de valeur	x	x		Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Réponse à l'appel à projet Ecologie Industrielle et Territoriale de niveau 2 (partenariat TEPOS/ADEME/REGION /SOLTENA)	Renforcer et favoriser les chaînes de valeur	x		x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente

Orientation 3 : Réaménager les bourgs, villages et hameaux et adapter l'offre d'hébergement aux dynamiques démographiques actuelles et futures pour assurer des conditions d'accueil satisfaisantes des populations

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Programme PVD et mise en place d'une ORT multisite	Reconquérir les bâtiments vacants des bourgs pour résorber le phénomène de vacance des logements et engager une réflexion sur l'extension de l'OPAH au-delà des centres-bourgs	x	x	x	Barbezieux St Hilaire, Côteaux du Blanzacais, Brossac, Baignes-Ste-Radegonde
Programme de réaménagement des centres-bourg hors PVD	Reconquérir les bâtiments vacants des bourgs pour résorber le phénomène de vacance des logements et engager une réflexion sur l'extension de l'OPAH au-delà des centres-bourgs	x	x	x	Communes
Rénovation de logements vacants dans le cadre de l'appel à projet logements vacants	Reconquérir les bâtiments vacants des bourgs pour résorber le phénomène de vacance des logements et engager une réflexion sur l'extension de l'OPAH au-delà des centres-bourgs	x	x	x	Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Aménagement de sécurité route Départementale n°14, rue de la Bourbonnerie, rue Général de Gaulle et rue des Ecoles	Sécuriser les routes d'intérêt communautaire		x		Baignes Sainte Radegonde
Aménagement de la rue du Docteur Meslier	Maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements dans les bourgs et centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs et bourgs	x	x	x	Barbezieux-Saint-Hilaire
Aménagement de la route d'Archiac	Maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements dans les bourgs et centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs et bourgs	x	x	x	Barbezieux-Saint-Hilaire

Mise en accessibilité de l'église et de la salle polyvalente	Maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements dans les bourgs et centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs et bourgs		x		Brie sous Barbezieux
Aménagement d'un atelier boulangerie/pâtisserie	Maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements dans les bourgs et centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs et bourgs	x	x		Val Des Vignes
Réfection de la toiture de l'église	Maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements dans les bourgs et centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs et bourgs		x		Saint Medard De Barbezieux
Aménagement et embellissement du Bourg	Maintenir et accompagner le développement des commerces, services et équipements dans les bourgs et centre-bourg en lien avec les programmes de réaménagement et sécurisation des centres-bourgs et bourgs	x	x		Salles-De-Barbezieux
Aménagement de bourg RD14 et rue de la villette	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques		x		Touverac
Aménagement cœur de bourg	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques	x	x		Brossac
Travaux de charpente et de couverture de l'ancien bâtiment jouxtant l'école communale	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques		x		Saint-Bonnet
Réfection du mur d'enceinte du cimetière	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques		x		Sauvignac
Travaux de rénovation (maçonnerie, zinguerie, électricité, charpente, couverture et démolition) d'un bâtiment jouxtant l'école	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques		x		Saint-Bonnet
Rénovation de l'ancienne mairie de Lamérac - Maison d'Assistants Maternels	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques		x		Montmérac

Embellissement des abords du carrefour routier de Pétignac à Val des Vignes et éclairage	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques	x	x		Communauté de Communes des 4B sud Charente
Aménagement de sécurité dans la traverse du bourg (RD7) de Champagne-Vigny	Sécuriser les routes d'intérêt communautaire		x		Champagne-Vigny
Requalification du bourg - Réouverture des sols et gestion des eaux pluviales	Requalifier, voire structurer, les espaces publics stratégiques		x	x	Vignolles
Réhabilitation route d'Archiac	Sécuriser les routes d'intérêt communautaire		x		Barbezieux Saint-Hilaire

Orientation 4 : Maintenir et consolider les services publics et de proximité existants à destination de l'ensemble de la population, des jeunes enfants aux séniors, et poursuivre la politique culturelle ambitieuse pour en faire une marque de fabrique du territoire

Projet	Levier d'action associé	Contribution aux objectifs du CRTE			Territoire (EPCI ou commune)
		Dév Eco / relance	Cohésion sociale	Transition écologique	
Agrandissement de la MSP de Barbezieux	Renforcer l'offre de santé existante sur le territoire et enrichir le tissu des professionnels de santé locaux	x	x		Barbezieux Saint-Hilaire
Réhabilitation de la piscine de Barbezieux	Pérenniser et renforcer l'offre en équipements publics communautaires ou d'intérêt communautaire (culture, sport, piscines) et améliorer l'accessibilité des équipements existants	x	x	x	Barbezieux / Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Réhabilitation de certains espaces du château de Barbezieux	Poursuivre la politique culturelle ambitieuse à l'échelle du territoire en veillant à l'adéquation de la programmation culturelle avec les attentes des publics	x	x		Barbezieux / Communauté de Communes des 4B Sud Charente
Amélioration du parcours des tuileries - écomusée	Valoriser le patrimoine architectural et naturel auprès des scolaires et de la population dans son ensemble	x	x	x	Le Tâtre
Acquisition du groupe médical	Renforcer l'offre de santé existante sur le territoire et enrichir le tissu des professionnels de santé locaux		x		Coteaux du blanzacais
Création d'un multiple rural et culturel phase 1	Pérenniser et renforcer l'offre en équipements publics communautaires ou d'intérêt communautaire		x		Condéon
Travaux de restructuration du groupe scolaire de Brossac - tranche 4	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de Communes des 4B sud Charente
Équipements publics : écoles et petite enfance	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de Communes des 4B sud Charente
Travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP	Continuer la politique d'entretien des équipements publics communautaires et/ou communaux d'intérêt communautaire et améliorer l'accessibilité des équipements existants		x		Communauté de Communes des 4B sud Charente

EQUIPEMENTS PUBLICS - Travaux sur autres équipements affectés au public	Continuer la politique d'entretien des équipements publics communautaires et/ou communaux d'intérêt communautaire et améliorer l'accessibilité des équipements existants		x		Communauté de Communes des 4B sud Charente
Création d'un multiple rural	Pérenniser et renforcer l'offre en équipements publics communautaires ou d'intérêt communautaire		x		Guimps
Transformation de deux salles d'école en logements adaptés aux personnes à mobilité réduite	Poursuivre le soutien aux actions d'inclusion et de médiation numérique notamment avec l'ENSC		x		Passirac
Création d'un multiple rural : tranche financière 2 Espace culturel	Pérenniser et renforcer l'offre en équipements publics communautaires ou d'intérêt communautaire		x		Condéon
Installation de deux citernes de protection contre l'incendie	Continuer la politique d'entretien des équipements publics communautaires et/ou communaux d'intérêt communautaire		x	x	Val Des Vignes
Travaux de rénovation des autres équipements affectés au public - Piscine de Baignes	Pérenniser et renforcer l'offre en équipements publics communautaires ou d'intérêt communautaire (culture, sport, piscines) et améliorer l'accessibilité des équipements existants	x	x		Communauté de Communes des 4B sud Charente
Travaux de rénovation des bâtiments scolaires et des structures de petite enfance - école maternelle de Baignes	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de communes des 4B sud Charente
Travaux de rénovation des équipements publics - école maternelle les Alouettes à Barbezieux	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de communes des 4B sud Charente
Travaux de rénovation des équipements publics - école de St Bonnet	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de communes des 4B sud Charente
Travaux de rénovation des équipements publics - école de Guimps	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de communes des 4B sud Charente
Travaux de rénovation des équipements publics - école de Jurignac à Val des Vignes	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de communes des 4B sud Charente

Travaux de rénovation des équipements publics - école de Condéon	Revitaliser le système scolaire notamment dans le cadre de l'Agenda rural tout en poursuivant la politique scolaire engagée		x		Communauté de communes des 4B sud Charente
Travaux d'aménagement des carrières de Guizengeard	Valoriser le patrimoine architectural et naturel auprès des scolaires et de la population dans son ensemble, en lien avec l'Office de Tourisme	x	x	x	Communauté de Communes des 4B sud Charente
Travaux de rénovation autres équipements publics affectés au public - Centre équestre de Barbezieux	Pérenniser et renforcer l'offre en équipements publics communautaires ou d'intérêt communautaire (culture, sport, piscines) et améliorer l'accessibilité des équipements existants	x	x		Communauté de communes des 4B sud Charente
Foyer des Jeunes Travailleurs et Auberge de Jeunesse	Poursuivre le soutien aux actions d'inclusion et de médiation numérique notamment avec l'ENSC	x	x		Barbezieux Saint-Hilaire, Communauté de Communes des 4B Sud Charente